



## **CHRONIQUE PRISON – JUSTICE**

### **MAI 2018**

**2 mai** - Un homme avoue le meurtre d'Angélique, 13 ans. Le quadragénaire, déjà condamné pour des infractions à caractère sexuel, a conduit les enquêteurs au lieu où il avait déposé le corps. Il avait été condamné en 1996 pour des faits commis en 1994 et qualifiés de viol avec arme, attentats à la pudeur aggravés et vol avec violence. Il était inscrit au Fichier judiciaire automatisé d'infractions sexuelles ou violentes (FILAISU). Il doit justifier de son adresse une fois par an et signaler tout déménagement. Il travaillait pour TRANSPOLE.

**3 mai** – Un Black bloc de 1200 personnes a causé des dégradations avant d'affronter les forces de l'ordre. 276 personnes ont été interpellées, 109 placées en garde à vue en marge du défilé du 1<sup>er</sup> Mai.

Le cardinal PELL, numéro 3 du VATICAN, sera jugé en AUSTRALIE. Le prélat est renvoyé devant la justice pour agressions sexuelles. Il a annoncé qu'il plaiderait non coupable.

**4 mai** – A BAGDAD, une Française rejugée pour terrorisme. La justice irakienne accuse désormais Melina BOUGHEDIR d'avoir appartenu à l'Etat islamique. Le procès aura lieu le 3 juin.

Verrou de BERCY : la résistance de BELLOUBET. La Ministre de la Justice a incité le Parlement à ne toucher au dispositif qu'à la marge. L'administration fiscale dispose d'un monopole pour engager des poursuites pénales en cas de fraudes fiscales.

**5 mai** – Autour de la mouvance Black bloc se greffe une nébuleuse de jeunes radicalisés qui fait entendre sa « rage » dans la rue.

Trésor du « gang des postiches » FOURNIRET jugé pour assassinat en 1988 de l'épouse d'un ex codétenu. L'homme de 76 ans a été déjà condamné à la perpétuité en 2008 pour 7 meurtres de jeunes filles.

**6/7 mai** – 1<sup>er</sup> Mai : le casse-tête du Black bloc pour la justice. 13 prévenus sur 16 ont obtenu le renvoi de leurs procès, 3 ont été relaxés.

Djihad féminin : état des lieux de la menace. A partir des enquêtes ouvertes, une étude interne de la chancellerie analyse le phénomène. Depuis 4 ans, 12 projets d'attentats ont impliqué des femmes.

**8 mai** – En Guyane, un gendarme mis en cause pour des propos racistes. A la fin d'une mission outre-mer, Cédric S. a notamment comparé la population à des « singes hurleurs ». Il a plaidé sa maladresse.

Corps sans vivres – Elise ROUARD, réalisatrice d'un documentaire sur les 45000 morts de faim dans les hôpitaux psychiatriques français entre 1940 et 1945 a retrouvé les derniers témoins de ce drame.



**9 mai** – Le procureur de NEW-YORK accusé d’agressions sexuelles. Féministe engagé, Eric SCHNEIDERMAN a démissionné après avoir été accusé de violences par quatre femmes.

Violences sexuelles : les associations inquiètes. Le projet de loi contre les violences sexuelles et sexistes est débattu en commission à l’Assemblée mercredi. Le texte renforce la répression contre les actes sexuels entre adultes et mineurs de moins de 15 ans. Prescription de 30 ans après la majorité pour les crimes sexuels sur mineurs. Contravention sexiste : amende de 90 euros pour le harcèlement de rue.

Rejet de la demande de liberté de Tariq RAMADAN, état de santé compatible avec la détention.

**12 mai** – Procès du meurtre de Sophie LIONNET « deux meurtriers » en accusation. Pour le procureur, le couple d’expatriés a, « ensemble » infligé un enfer à la jeune fille au pair. Sabrina KOUIDER et Ouissem MEDOUNI comparaissent depuis le 21 mars à LONDRES pour le meurtre de Sophie LIONNET.

**15 mai** – De la France à l’Indonésie, la menace constante de l’Etat islamique. Le jeune homme auteur de l’attaque terroriste à PARIS qui a fait un mort samedi 12 mai était fiché S et suivi par les services du renseignement. L’auteur est un Français d’origine tchéchène. C’est le 13<sup>ième</sup> attentat depuis janvier 2015, 246 personnes sont mortes victimes du terrorisme. En Indonésie, des familles entières père, mère, enfants ont perpétré des attaques kamikazes au nom de l’EI.

Farhad KHOSROKHAVAR : « un urbain djihadogène ». La ville et ses quartiers enclavés sont devenus les creusets du recrutement djihadiste qui séduit essentiellement une jeunesse d’origine immigrée et marginalisée. Le passage au djihadisme d’une petite minorité leur institue sur le plan imaginaire, la fierté voire la dignité.

**18 mai** – Affaire GREGORY : l’annulation des mises en examen fragilise la juge. Elle intervient pour des points de procédure et non pas sur des éléments de fond.

**19 mai** – Attentat de l'opéra à PARIS : un ami du tueur mis en examen. Deux jeunes femmes ont été interpellées le jeudi 17 mai.

Mise en examen d'un complice de l'évadé de BREST, il était propriétaire de la voiture utilisée lors de l'évasion.

Seine Saint-Denis : la faillite de l'Etat. Moins d'un policier pour 400 habitants. Tribunal d'instance d'Aubervilliers 2 magistrats et 11 agents de greffe à comparer au TGI du 18<sup>ième</sup> Arrondissement 4 magistrats 12 agents de greffe.

**20/21/22 mai** – Le pape accable l'église du CHILI à propos de la pédophilie. François a dénoncé la responsabilité collective des évêques chiliens.

18 mois de prison pour un creveur de pneus en série. Il se serait attaqué à plus de 6000 véhicules. L'auteur se retranche derrière les maltraitances et les abus sexuels qu'il dit avoir subi durant son enfance. « il est une vraie victime, mais désormais il se sent pris au sérieux » Emilie HAAS avocate de la défense.

**23 mai** – A PAU un homme meurt roué de coups. Jacques Beli Nébié a été tué, le 18 mai, par une douzaine d'adolescents. Les enquêteurs pensent que ce déchainement de violence serait lié à une affaire de stupéfiants.

Des « mamans maquerelles » et des proxénètes nigériens jugés à PARIS. Ils faisaient venir en France des filles qu'ils obligeaient à se prostituer.

French Tech : les enjeux de l'audition de PENICAUD. La Ministre du Travail a été entendue dans une affaire de favoritisme dans un marché public.

**24 mai** – Banlieues : MACRON abandonne le plan BORLOO. Le Chef de l'Etat a écarté un « énième plan MARSHALL ». Jean-Louis BORLOO qui plaidait pour une réforme ambitieuse s'est pourtant dit « très satisfait ».

A MARSEILLE, un commando armé fait irruption dans une cité. Il s'agirait d'une opération d'intimidation liée au narcotraffic.

**25 mai** – Homme battu à mort à PAU : dix adolescents mis en examen et placés en détention provisoire.

Les lois antiterroristes inquiètent l'ONU. La rapporteuse spéciale souligne les risques d'atteinte aux droits de l'homme en France.

**26 mai** – « Il est mort de mes mains, mais dire que je l'ai tué, je n'y arrive pas » La psychologue qui avait étouffé son ex-mari violent a été condamnée à 5 ans de prison. L'avocate générale en avait requis 22. « Vous allez condamner une femme battue, c'est ça la vérité » implore l'aîné de ses trois fils.

Escrocs au carbone : lourdes peines et amendes record. L'affaire de carambouille à la TVA a coûté 1,6 Milliard d'euros à l'Etat.

Deux agents de la DGSE soupçonnés de trahison au profit de la Chine. Ils ont été

placés en détention provisoire.

**27 mai** – 70633 détenus dans les prisons françaises au 1<sup>ier</sup> Mai. Ce nombre jamais atteint s'explique par la détention provisoire et les courtes peines.

20939 personnes en détention provisoire +3% en 1 an. Durée moyenne de la détention provisoire 5,3 mois.

11439 personnes placées sous bracelet électronique +6% en 1 an.

Capacité du parc pénitentiaire 59813 places.

Pour désengorger les maisons d'arrêt, o, transfert des détenus dans les établissements pour peine.

**29 mai** – Aux Assises, le procès du bijoutier tueur de braqueurs. Stéphane TURK comparait pour « homicide volontaire », la légitime défense n'ayant pas été retenue. Une page Facebook en soutien au bijoutier a été « likée » par plus de 1,3 Millions de personnes en 3 jours.

**30 mai** – « Le « monstre » pour lequel nous n'avons aucune empathie peut évoluer » Magali BODON-BRUZEL dirige le service psychiatrique de FRESNES. Elle vient de publier « sex crimes » édition STOCK. « Après avoir entendu des centaines de victimes et d'agresseurs, j'ai acquis la conviction qu'il faut soigner les uns comme les autres ».

**31 mai** – A LIEGE, un délinquant radicalisé tue trois personnes. L'assaillant, qui a ciblé la police, bénéficiait d'une permission de sortie de 36 heures.

La suppression par la police de contenus terroristes et pédopornographiques a bondi entre 2017 et 2018. 763 sites ont été bloqués.